

Section 4.—Programmes fédéraux et fédéraux-provinciaux de mise en valeur des ressources

Mise en valeur des eaux

Depuis 1935, l'Administration du rétablissement agricole des Prairies (ARAP) a fourni aux provinces de l'aide technique et financière pour l'aménagement de quelque 91,000 petits barrages et réservoirs creusés dans le sol (petits étangs collecteurs) dont l'eau servira à l'abreuvement du bétail, à l'irrigation et à l'usage ménager. En général, il s'agit d'ouvrages dont bénéficie un seul fermier, bien que certains en approvisionnement plusieurs, voire même des collectivités. À la demande de l'administration provinciale ou municipale, l'ARAP met gratuitement à la disposition de celle-ci les services de génie dans le but d'étudier les possibilités de la mise en valeur projetée des ressources hydrauliques.

Six petits ouvrages d'irrigation en Saskatchewan permettent d'arroser 25,000 acres de terre. Parmi les grands ouvrages d'irrigation on compte celui de la rivière St. Mary, exécuté en 1946 par le gouvernement fédéral conjointement avec celui de l'Alberta. Le barrage de la St. Mary, terminé en 1951, retient les eaux des rivières Belly et Waterton et assure l'irrigation de quelque 500,000 acres. Les travaux d'aménagement de la rivière Saskatchewan-Sud, terminés à la fin de l'été de 1967, comportaient la construction d'un barrage principal de 210 pieds de haut et de 16,700 pieds de long, soit le plus grand barrage en terre compactée du Canada et l'un des plus grands du monde. Situé entre Outlook et Elbow, ce barrage, une fois rempli formera un réservoir long de 140 milles, d'une capacité globale de huit millions d'acre-pieds d'eau et d'une capacité utile de 2,700,000 acre-pieds. L'aménagement permettra d'irriguer 500,000 acres et peut produire 475,000 kW d'énergie électrique; en outre, le lac artificiel offrira de grandes possibilités dans le domaine de la récréation. Un autre barrage, plus petit et près de la ligne de partage des eaux entre la Saskatchewan-Sud et la Qu'Appelle, permettra d'alimenter le réseau Qu'Appelle-Assiniboine et d'assurer l'irrigation des terres et l'approvisionnement très nécessaire des agglomérations importantes du bassin. L'aménagement du réservoir principal a coûté 117 millions de dollars dont le gouvernement provincial a versé 25 millions.

L'ARAP a entrepris de vastes travaux de remise en valeur des terres le long des rivières Saskatchewan et Pasquia, près du Pas, et le long de la rivière Assiniboine, entre Portage-la-Prairie et Headingley, à divers endroits de la région Interlake et le long de l'escarpement nord-ouest. Les aménagements de l'Assiniboine comportent notamment la construction d'un vaste réservoir près de Shellmouth et d'un canal de dérivation près de Portage-la-Prairie, lequel déversera dans le lac Manitoba les eaux des crues. La construction du barrage principal a commencé en 1964.

L'ARAP a fourni de l'aide à plus de 14,800 ouvrages d'irrigation et d'approvisionnement d'eau de moindre envergure, dont la plupart desservent des fermes particulières, bien que certains desservent également des fermes voisines ou de petites collectivités et que bon nombre d'entre eux fournissent d'assez grandes quantités d'eau pour divers usages. Depuis la mise à exécution du programme, l'ARAP a dépensé quelque \$19,700,000 à la réalisation de petites entreprises de ce genre.

En vertu de la loi sur l'Office d'expansion économique de la région atlantique de 1962, modifiée en 1963 et en 1966, un fonds de 150 millions de dollars a été créé pour la mise en valeur de la région atlantique. Il sert à financer des entreprises susceptibles de contribuer à la prospérité et au développement économique de la région. La loi exige également de l'Office qu'il élabore, de concert avec le Conseil économique du Canada, un plan coordonné d'expansion économique de la région. Au cours des quatre premières années de son activité, l'Office a contribué à un certain nombre de travaux d'exploitation des ressources hydrauliques en vue de la production d'énergie électrique et à des fins industrielles, notamment par une subvention de 20 millions de dollars à la construction du barrage de Mactaquac au Nouveau-Brunswick, d'une puissance installée de 600,000 kW dont le coût global s'élèvera à 120 millions de dollars, et d'une autre subvention du même montant, à la construction de l'aménagement hydro-électrique de la baie d'Espoir à Terre-Neuve, dont le coût global s'élèvera à 88 millions et la puissance installée, 225,000 kW (première étape).